

Maison de Santé de Digne-les-Bains

ACTION : Depuis 6 ans, nous travaillons à la création d'une Maison de santé. Nous avons pris conscience de la difficulté qu'il y avait à faire venir les jeunes médecins et professionnels de santé spécialistes (Ophtalmologiste, Gynécologue, ORL...). L'élaboration de la Maison de santé s'est faite en concertation avec les professionnels de santé de notre ville comme la CPAM ou encore le Conseil de l'ordre des médecins, mais également avec le soutien des techniciens de la Région et de l'Agence Régionale de la Santé qui ont contribué à sa naissance.

REALISATION : Les travaux concernant la future Maison de santé avancent correctement. Le planning établi initialement est maintenu et son ouverture aura lieu pour le début de l'année 2017.

GESTION : La ville a fait préemption d'un bâtiment de 880m². Des subventions ont été accordées pour acquérir le bâtiment d'un montant de 450 000 € et de 370 000 € pour la réalisation des travaux. Le coût du projet s'élève à 820 000€ dont 250 000€ à la charge de la ville. Les professionnels de santé s'acquitteront d'un loyer au prix m².

Ce projet témoigne de l'intérêt des élus de la ville pour l'accès aux soins et à la prévention des Dignoises et des Dignois.

Pour le groupe, Gérard Esmiol